

Université Paris-Saclay

[Droit](#)

Partager

Email destinataire :

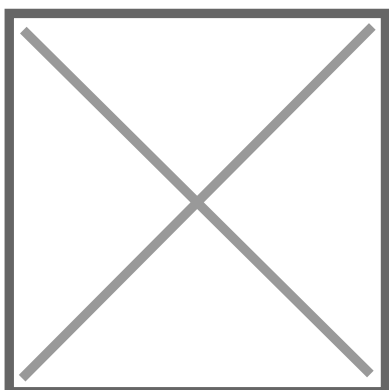
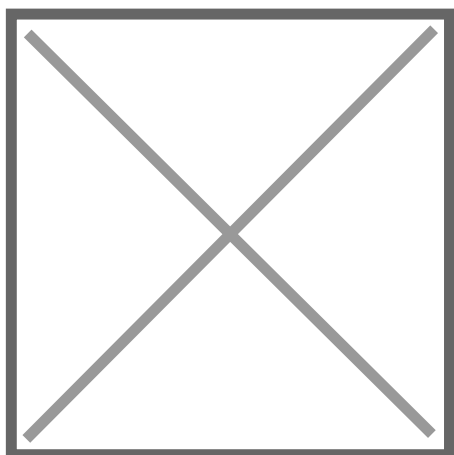
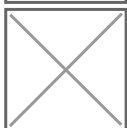
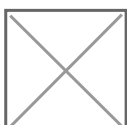
Vous devez renseigner un email valide

Envoyer

Une erreur est survenue. Merci de réessayer ultérieurement

Le mail de partage a bien été envoyé.

Droit pénal et sciences criminelles



Master

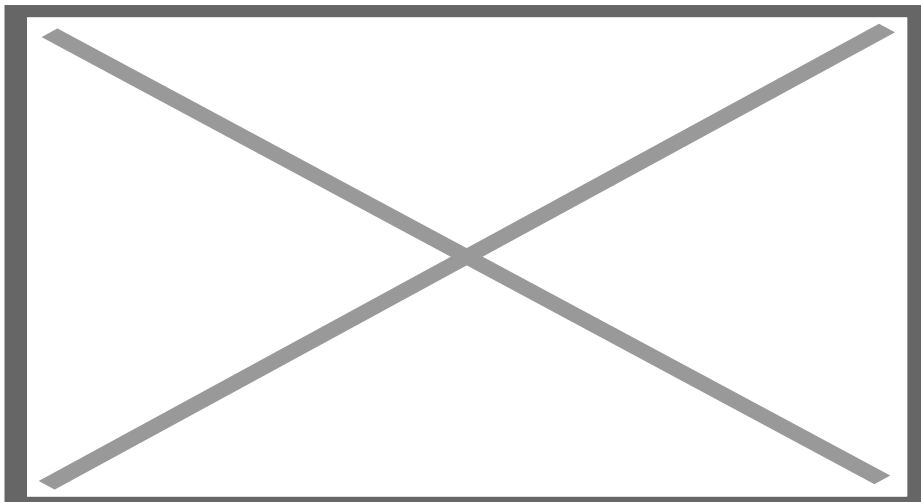
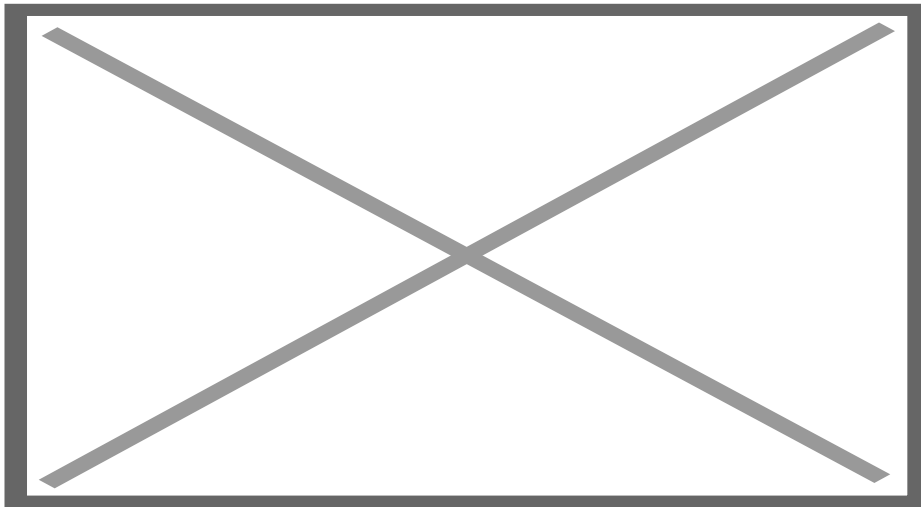
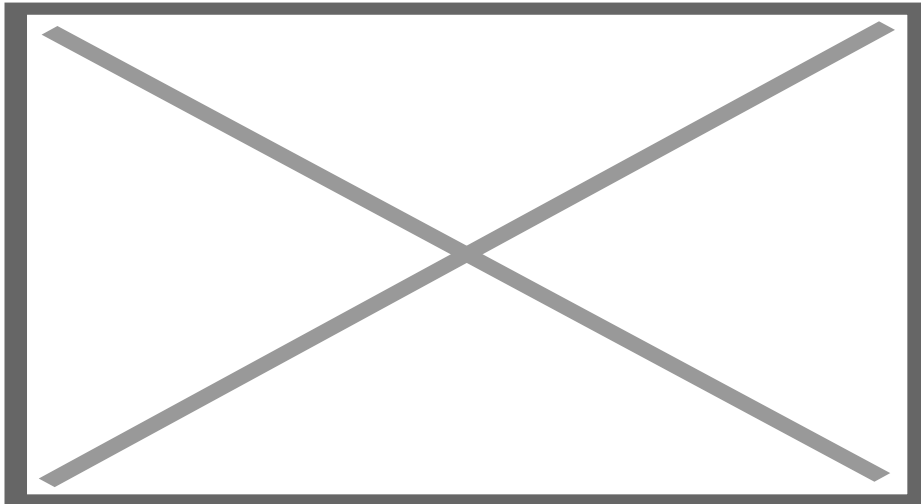
Langues d'enseignement

Français

La mention « Droit pénal et sciences criminelles » vise à approfondir les enseignements pénaux fondamentaux déjà abordés en L2 et L3, tels que le droit pénal général, la procédure pénale et le droit pénal spécial.

La mention, en proposant une spécialisation en droit pénal dès le Master 1, permet aux étudiants de renforcer leurs compétences dans cette discipline grâce à des travaux dirigés favorisant l'approfondissement des connaissances et des méthodes de recherche. Elle intègre également une forte dimension internationale à travers des enseignements en droit pénal international, justice pénale internationale et droit international privé. Cette ouverture est consolidée en Master 2, notamment avec des cours en droit pénal européen. Une telle approche est aujourd'hui indispensable, le droit pénal étant de plus en plus confronté à des problématiques transnationales nécessitant une maîtrise des outils juridiques internationaux. La formation offre ainsi aux étudiants une préparation solide à la recherche, à l'exercice professionnel et à la compréhension des enjeux contemporains de la justice pénale, dans un cadre à la fois national, européen et international.

[Télécharger la fiche détaillée](#)





■ ■

Informations

- [Liste parcours](#)
- [Présentation](#)
- [Admission](#)

Liste parcours

Master 1

[M1 Droit pénal et sciences criminelles](#)

Ajouter au comparateur

Master 2

[M2 Droit pénal fondamental et pratique du droit pénal](#)

Ajouter au comparateur

Présentation

Compétences

- Maîtrise approfondie du droit pénal général et spécial (infractions, peines, responsabilités)
- Connaissance experte de la procédure pénale (instruction, jugement, voies de recours)
- Capacité à analyser des situations pénales complexes et à qualifier juridiquement les faits
- Compétence en droit pénal des affaires, droit pénal international et droit pénal européen
- Connaissance du droit de l'application des peines et du droit pénitentiaire
- Compréhension des enjeux liés à la politique criminelle, à la récidive, à la prévention et à la réinsertion

[Fiche nationale du Répertoire National des Certifications Professionnelles \(RNCP\)](#)

Objectifs de la formation

La mention *Droit pénal et sciences criminelles* a pour vocation d'offrir, dès le Master 1, une première spécialisation aux étudiants de 4^e année souhaitant s'orienter vers le Master 2. Elle leur permet d'acquérir les bases solides nécessaires à une formation approfondie en droit pénal, grâce à des enseignements variés : droit de la peine, procédure pénale approfondie (instruction, jugement, voies de recours), droit pénal des affaires, justice pénale et droit pénal internationaux, ou encore histoire du droit pénal. Ce parcours intègre également des matières fondamentales en droit privé et en droit public – telles que les contrats spéciaux, la procédure civile ou encore la protection européenne et internationale des droits de l'homme – afin de préparer efficacement les concours généralistes comme l'ENM ou le CRFPA. La mention constitue ainsi un tremplin vers une spécialisation en droit pénal tout en maintenant une solide polyvalence juridique.

Admission

Public visé et prérequis

L'entrée dans le M1 de « Droit pénal et sciences criminelles » a pour prérequis l'obtention d'une Licence en Droit. Lors de ces trois premières années, les principales disciplines du droit pénal devront avoir été étudiées : Droit pénal général, Procédure pénale, Droit pénal spécial.

Contact(s)

- **Haritini MATSOPOULOU**
- **Stephane DETRAZ**

Liens

- [Plaquette de la formation](#)

<http://www.universite-paris-saclay.fr/formation/master/droit-penal-et-sciences-criminelles>